

TARIF D'ABONNEMENTS

Rebuz-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. Un an, 5 francs. Les autres Départements et l'Étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud.

BUREAU ET RÉDACTION :

5 ROUBAIX : 71, Grande-Rue ; TOURCOING : 5, rue Carnot

ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : 71, Grande-Rue, 71. A Tourcoing : 5, rue Carnot, 5. A Valenciennes : 10, rue de la Station. A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité. En venir à Paris dans toutes les bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LE MONORAIL

180 kilomètres à l'heure. — Chemin de fer électrique. — Une invention française. 55 kilomètres en vingt minutes.

Les Anglais l'auront-ils ? ne l'auront-ils pas ? Le Parlement vient de décider qu'il l'auront. Alors si tout se passe selon les prévisions, nous aurons en Angleterre un chemin de fer qui fera ses 180 kilomètres à l'heure. Plus fort que les automobiles les plus rapides. Il va de soi que le chemin de fer est électrique !

Il s'agit de franchir la distance qui sépare Manchester de Liverpool en 20 à 25 minutes. Ce sera un commencement et nous finirons par créer dans l'ère des chemins de fer à grande vitesse. La Belgique aussi avait voulu marcher en tête de ce mouvement ; elle aura à se dépêcher si elle ne veut être dépassée. Quant à la France, elle prend son temps. Et pourtant comme c'est la coutume, c'est bien de France qu'est venue l'idée première de la réalisation.

Il y a plus de vingt ans que M. Lartigue, un ingénieur français eut le premier projet de monorail et l'appliqua aux transports des fardeaux, des paniers de vendanges, etc. Il va de soi que pour atteindre les vitesses énormes de 150, 180 kilomètres à l'heure, il fallait imaginer une voie spéciale qui mit à l'abri de tout dérangement. Le monorail de M. Lartigue conduisit à la solution. Sur des chevalets solidement ancrés dans le sol, l'inventeur posa un rail unique. Et sur ce rail il assit en quelque sorte des petites voitures de construction particulière. La voiture est creusée à la partie inférieure des côtés pendant à droite et à gauche pour maintenir l'équilibre. Une roue supérieure lui permet de rouler sur le rail entraîné par un moteur quelconque.

Ce dispositif était bon pour une exploitation industrielle ou agricole, et à vitesse réduite. Mais évidemment il fallait apporter de grandes modifications au système pour un chemin de fer à grande vitesse.

Déjà en Angleterre, on avait réalisé sur ce principe un petit chemin de fer qui fonctionnait depuis de longues années sur la côte Ouest de l'Irlande, de Ballybunnion à Listowel. On a posé un monorail Lartigue. Les voitures sont supportées par un rail central un peu à la façon d'un arc-boutant qui glisse sur le long d'un fil. Soulevées, la route des wagons roule en outre sur des rails ordinaires. Le monorail sert de guide. Les deux rails supplémentaires ne sont pas posés sur le sol, mais fixés à quelque hauteur sur des chevalets placés les uns à la suite des autres à un intervalle d'un mètre.

Ce chemin de fer précurseur n'est pas électrique. Une locomotive entraîne les wagons à une vitesse de 40 kilomètres à l'heure. Son installation a été extrêmement économique, puisque l'achat des terrains, le matériel fixe et roulant et l'établissement de la ligne n'ont pas coûté plus de 75 000 francs par kilomètre. On peut remorquer à la vitesse de 45 kilomètres un train de 210 tonnes.

À l'Exposition internationale de Bruxelles, en 1897, M. Behr avait construit un ligne de démonstration dans le même genre, mais mieux étudiée. Sa longueur était de 4 kilomètres et demi. On put sur cette ligne atteindre la vitesse déjà exceptionnelle de 110 kilomètres à l'heure. C'est encore M. Behr qui, naturellement éclairé par ses premières études, a conçu l'exécution du monorail de Manchester à Liverpool. Si tout va comme l'espère M. Behr, la nouvelle ligne sera terminée en août 1906.

La longueur totale sera de 55 kilomètres. Les rampes maximales seront de 4 %, seulement aux environs des stations pour faciliter les arrêts et les démarrages. La durée du parcours sera de vingt minutes, ce qui implique bien une vitesse voisine de 180 kilomètres à l'heure. Les trains se suivront toutes les dix minutes. La voie sera, par exemple, assez compliquée. Le monorail subsiste, bien entendu, rail supérieur de roulement ; puis quatre rails supplémentaires de quinze mètres sur une série de supports métalliques en forme de A reposant eux-mêmes sur des traverses. Chaque voiture aura donc une roue verticale supérieure appliquée au monorail ; puis quatre roues horizontales saisissant les rails guides.

Les voitures sont de trois types, wagons de 70, 60 et 28 places. La puissance motrice sera fournie par l'électricité. Quatre autres moteurs roulant sur le monorail entraîneront chaque wagon. On compte sur une consommation de 160 chevaux à 720 tours. La ligne sera alimentée par

une usine électrique installée à mi-route du parcours, à Warrington. Le courant triphasé transmis à 15 000 volts sera transformé en courant continu à 630 volts dans cinq sous-stations. Nous n'insisterons pas sur les détails qui n'ont qu'un intérêt relatif aujourd'hui. Ils pourront, d'ailleurs, être modifiés d'ici 1906.

Ce qu'il importe de savoir, c'est que le monorail français Lartigue aura singulièrement grandi à l'étranger et qu'il va peut-être devenir en Angleterre le point de départ des chemins de fer électriques à grande vitesse.

HENRI DE PARVILLE

INFORMATIONS

LE LICENCIEMENT D'UNE PARTIE DU PERSONNEL DE LA MANUFACTURE D'ALLUMETTES D'AUBERVILLIERS

Paris, 4 mai. — La Presse annonce que les ouvriers de la manufacture d'allumettes d'Aubervilliers viennent d'être avisés, qu'à partir du 4 juin, une partie du personnel sera licenciée, en raison de l'installation de nouvelles machines.

La Presse ajoute que les machines nouvelles ne seront prêtes qu'à la fin de l'année ; or, pourvu, dit-elle, renvoyer les ouvriers dès le 4 juin ? Par ce motif, milliers d'allumettes sont commandées aux manufacturiers belges par l'Etat français.

L'émotion est très vive à Pantin-Aubervilliers. On annonce des réunions. On parle de faire grève aussitôt que les sections du Bigon, Saintines, Trélaize, Marseille, auront été consultées.

M. LEPINE CANDIDAT

Saint-Etienne, 4 mai. — Le Comité de l'Alliance républicaine et démocratique de Feurs a résolu d'offrir à M. Lepine, préfet de police, ancien préfet de la Loire, la succession politique de M. Doran, député de la 3^e circonscription de Montrouge, décédé.

MORT D'UN GÉNÉRAL

Senlis, 4 mai. — Le général de division de Lafont, ancien inspecteur de cavalerie à Angers, placé, depuis le 19 décembre dernier, dans la section du cadre de réserve, vient de mourir des suites d'un léger refroidissement. Deux de ses fils sont actuellement sous les drapeaux.

LA REINE DE PORTUGAL A PARIS

Une dépêche de Nice annonce que la reine Amélie de Portugal a quitté Nice lundi matin et arrivera à Paris mardi 4 heures.

LES FÊTES D'YVREUX EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

Yvieux, 4 mai. — Grandes fêtes, hier, en l'honneur de Jeanne d'Arc, président, celle d'Orléans, et célébrées, cette année, avec un éclat tout spécial. Les polonaises dominaient à craindre des troubles. Tout s'est passé dans le plus grand ordre et le plus grand enthousiasme. La cérémonie à la cathédrale a attiré un immense concours de peuple. La veille, la conférence du chanoine Henri Debout, sous la présidence de M. de Yvieux, avait réuni un auditoire nombreux et vibrant. L'orateur, qui est l'un des historiens de Jeanne d'Arc, a démontré avec force et éloquence que si un évêque indigne et quelques mauvais prêtres se sont fait les bourreaux à gages de l'Angleterre, l'Église a toujours repouvé leur œuvre et exalté la mission de Jeanne d'Arc. L'orateur a été très applaudi et les circonstances présentes ont ajouté à l'éclat de ces démonstrations, qui se sont passées sans incident.

ORAGES A PARIS

Paris, 4 mai. — Vers midi, un orage d'une extrême violence a éclaté sur Paris. La pluie se mêlait au tonnerre et aux éclairs, noyant les boulevards. La grêle est tombée en abondance. Il y avait des grêlons gros comme des œufs de pigeon. De demi-heure en demi-heure, les orages se sont succédés. De toutes les parties de la province on signale également des orages.

NEUF CENT QUATRE-VINGT-DIX HÉRITIERS

On va terminer à Rouen l'inventaire des papiers de M. Dutuicq, qui a légué à la ville de Paris ses collections. Cet inventaire a permis de constater que les héritiers neels de M. Dutuicq, qui aurait à se partager sa fortune, sont au nombre de 990 !

MORTS DANS LES FLAMMES

Epinal, 4 mai. — Un jeune homme âgé de 57 ans, et un jeune garçon de 12 ans, ont péri dans les flammes.

ACCIDENT PENDANT DES TIRS EN MER

Brest, 4 mai. — Les batteries d'artillerie coloniale, stationnées à Brest, procédaient au fort du Toubro à des tirs avec des pièces de 240 millimètres sur un but remorqué par une chaloupe à vapeur, lorsque, par suite d'un faux pointage, un des boulets est venu donner en plein dans la base du phare de Camaret-sur-Mer, dont il a démolie une grande partie de la maçonnerie.

Il n'y a pas eu heureusement d'accident de personnes au sujet de cet accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences.

UN PICADOR BLESSE

Corbère (Espagne), 4 mai. — Au cours d'une corrida à Figueiras, six taureaux ont été estroqués. Cinq chevaux ont été tués. Le picador Marais a été dé-

sarçonné et piétiné par un taureau. L'état du blessé est des plus graves.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 4 mai. — Comme cela a été dit déjà, les ministres se réuniront mardi en conseil des ministres, sous la présidence de M. Loubet. Le conseil sera évidemment mouvementé. On ne nous dira rien des observations qui seront échangées entre M. Loubet et M. Combes au sujet des discours d'Algérie, mais il est probable que les choses ne se passeront pas toutes seules entre les deux présidents.

M. Delcassé fera certainement connaître à ses collègues quelque chose de l'espérance qu'il a eu avec le roi d'Angleterre au sujet de la nomination de M. Loubet.

Sans parler de la question budgétaire et financière toujours grave, on agitera la question Dreyfus, et le général André demandera, assure-t-on, à ses collègues, l'autorisation d'ouvrir l'enquête administrative demandée par l'ex-capitaine.

Enfin, la sorte question de la nomination de M. Loubet sera posée au conseil général de l'Algérie, nomination sur laquelle l'accord n'est pas encore fait.

LE DÉPART DU ROI D'ANGLETERRE

Le Président de la République à l'ambassade

Paris, 4 mai. — A 10 heures et demi du matin, l'escorte de courailliers chargés d'escorter le Président de la République, de l'ambassade à l'ambassade d'Angleterre, vint prendre position devant l'hôtel de la présidence.

La rue du Faubourg-Saint-Honoré a été complètement dégagée dans toute sa longueur, depuis la rue Bossy-d'Anglais jusqu'à la place Beauvau. Sur les trottoirs sont échelonnés les troupes d'infanterie qui, tout d'abord, rendent les honneurs au roi et au Président. Un peu avant onze heures, M. Combes et M. Delcassé pénétrèrent à l'Élysée.

A onze heures précises, la calèche de gala qui doit emmener M. Loubet à l'ambassade, précédée du piqueur Troude, vient se placer devant le perron d'honneur.

M. Loubet et G. Combarieu y prennent place. Le Président est en habit et ne porte aucune décoration apparente. Dans un second landau prennent place MM. Combes, Delcassé et le général Dubois.

Lorsque le cortège se met en marche encadré par un peloton de cuirassiers, les clairons sonnent « aux drapeaux » et les musiques militaires jouent la *Marche aux drapeaux*.

Les dames personnes qui ont été admises près de l'Élysée se découvrent au passage du Président. A 10 heures prises, le 80^e régiment d'infanterie, musique en tête, arrive devant l'ambassade d'Angleterre. Il prend position sur les trottoirs du faubourg Saint-Honoré et forme la haie.

Le Président de la République arrive à onze heures précises à l'ambassade et se dresse au perron. Il est entouré pendant que les tambours et les clairons battent et sonnent « aux drapeaux » et que la foule acclame le Président aux cris de : « Vive Loubet ! »

Départ pour la gare

Quelques instants après, la daumont présidentielle sort de l'ambassade. Le roi Édouard, en tenue d'amiral anglais a pris place au côté du Président. Son départ est salué par l'exécution de l'hymne anglais.

Le cortège royal, escorté par le régiment de cuirassiers, se dirige rapidement vers le faubourg Saint-Honoré à l'avenue Marigny, le pont Alexandre III, vers la gare des Invalides.

Des troupes d'infanterie sont échelonnées le long du parcours. Quand la daumont présidentielle pénètre dans l'avenue Marigny, on entend les premiers coups de canon tirés des Invalides.

L'avenue des Champs-Élysées a été élargie long-temps avant l'arrivée du cortège et le Rond-Point est coupé par les dragons armés de la lance.

À un passage du Président, l'étendard s'incline. Édouard VII le salue en portant la main droite à son chapeau.

Les Champs-Élysées sont noirs de monde. Sur certains points, des acclamations enthousiastes retentissent.

Le canon continue à gronder aux Invalides.

L'arrivée à la gare

Le spectacle, au moment où le cortège royal arrive à la gare, est grandiose. Les musiques militaires jouent de façon intermittente l'hymne anglais et la *Marseillaise*.

Le régiment de cuirassiers se range à l'extrémité du pont Alexandre III pour attendre le retour du Président. Aucun incident.

Le départ du roi

La salle des Pas-Perdus de la gare des Invalides a été de orée avec goût. Une partie de cette salle a été transformée en salle de réception et garnie de tentures et de plantes vertes.

Sur le sol, un épais tapis et dans le salon des meubles de bois doré recouverts de soie rouge brochée. Sur le quel de la gare, les honneurs militaires sont rendus par la garde républicaine, avec musique et drapeau. Un tapis rouge court le long du quai.

Les ministres et les personnages officiels arrivent peu à peu. A onze heures 25, le roi arrive et descend sur le quai. Il a à sa gauche le Président de la République ; derrière, les Présidents des deux Cham-

bres, le Président du Conseil et les personnages officiels.

Lorsque le roi descend, les troupes placées sur le quai rendent les honneurs, les tambours et les clairons battent et sonnent « aux drapeaux », la musique joue l'hymne anglais.

Le roi fait le salut militaire. Devant le wagon royal, le roi serre la main plusieurs fois à M. Loubet, avec qui il s'entrevoit en souriant.

En prenant congé du Président de la République, le roi d'Angleterre lui a déclaré en des termes extrêmement affectueux, qu'il était charmé de son séjour à Paris. Il a tenu à remercier le Président de la République pour la belle réception qui lui a été faite et dont il conservera précieusement le souvenir.

Le roi a ajouté que le spectacle qu'il avait sous les yeux, au moment de quitter la France, était admirable et bien digne de ce grand pays.

Le roi est entré dans quelques instants avec le Président du Conseil et M. Delcassé, à qui il a serré la main ainsi qu'aux autres membres du Cabinet présents à la gare.

M. Loubet rentre à l'Élysée

Après le départ du roi, le président de la République, accompagné par le général Dubois, est rentré à l'Élysée à 11 heures trois quarts. Partout, sur son passage, il a été acclamé par la foule qui se pressait en rang serré derrière les cordons de troupes qui rendaient les honneurs.

A midi, une pluie torrentielle mêlée de grêle s'est mise à tomber avec violence, transformant les rues en véritables mares.

De Paris à Cherbourg

Caen, 4 mai. — Le roi d'Angleterre est arrivé à 3 heures 45, il est reparti à 3 heures 50. Aucune réception n'a eu lieu.

Après le départ de Paris, Édouard VII n'est descendu qu'à Rueil, pour visiter un nouveau wagon de la Compagnie de l'Ouest.

A Caen, de nombreux curieux se pressaient dans la gare difficilement contenue par le service d'ordre. A Lisieux, les toits des maisons étaient couverts de monde, mais le roi ne s'est pas montré. Aucun cri n'a été poussé ; il ne s'est pas produit d'incident. Édouard VII passera la nuit à Cherbourg, à bord de son yacht.

Les impressions du roi

Un attaché de l'ambassade d'Angleterre a déclaré au *Figaro* que le roi Édouard était ravi de son séjour à Paris et surtout des procédés exquis de l'hospitalité française. La soirée de samedi à l'Opéra a été pour lui et pour tous un enchantement.

Le roi a déclaré combien il avait été heureux de retrouver dans cette salle, autour de lui, que quelques uns des Français de qui il a conservé le souvenir le meilleur. Ce qui a été raconté de sa conversation avec le général de Négrier est exact.

Le roi a rappelé au général, qu'il avait prié de venir le voir dans sa loge, quelle impression profonde son frère le duc de Connaught avait conservée des grandes manœuvres auxquelles il avait assisté il y a quatre ans et ajouta qu'il était charmé de remettre la main du général dans ses mains.

A Longjumeau, le roi a été également ravi de revoir quelques figures de son enfance, et la séance même des courses l'a vivement intéressé.

Remerciements à l'armée

Paris, 4 mai. — Le Ministre de la Guerre vient d'adresser au gouverneur militaire de Paris, la lettre suivante :

Le Président de la République et Sa Majesté le Roi d'Angleterre me chargent de vous exprimer toute leur satisfaction pour l'ensemble des troupes et leur belle attitude, tant à la revue de Vincennes que dans les différentes prises d'armes pour les écoles et les services à honneur.

Je suis heureux de vous transmettre ces félicitations. Sa Majesté a manifesté le désir que ses troupes qui lui ont été présentes, aient un jour de repos. Je vous prie de donner des ordres pour qu'il soit déféré à ce désir.

(Signé) : Général ANCRET.

GUILLAUME II A ROME

La revue militaire

Rome, 4 mai. — Ce matin, à eu lieu la revue militaire en l'honneur de l'empereur Guillaume.

L'empereur, le roi, le prince impérial allemand et son frère Eitel, le duc d'Autriche, le comte de Turin, le duc des Abruzzes et le duc de Gênes, avec leurs suites, quittent le palais du Quirinal à 9 heures 10 du matin, dans des voitures escortées par les cuirassiers, pour se rendre à la caserne des carabinieri, où ils sont attendus par l'état-major et les attachés militaires des ambassades et où ils montent à cheval.

Il se rendent ensuite à la pelouse de Campo-Marzio, où les troupes, sous le commandement du général Bosozzi, sont disposées sur trois lignes, comme elles l'étaient pour la revue en l'honneur du roi Édouard.

Assistés qu'ils arrivent, les musiques jouent l'hymne impérial allemand, puis l'hymne royal italien. Quelques minutes après, arrive la reine Hélène. Les souverains et les princes vont à sa rencontre pour la saluer. La revue commence aussitôt.

Le roi, l'empereur, suivi des princes, passent à cheval sur le front des troupes, puis la reine en voiture et les souverains, toujours à cheval, assistent au défilé des troupes.

La revue terminée, les souverains sont rentrés au Quirinal. Au départ comme à l'arrivée, ils ont été chaleureusement acclamés.

Le maréchal de Waldersée décoré par le Pape

L'empereur au Vatican, le Pape a conféré, au maréchal de Waldersée, la grand-croix de l'ordre de Pie IX. Cette décoration est la seule, parmi les ordres pontificaux, qui puisse être conférée à des personnages non catholiques.

C'est demain, mardi, que l'empereur doit aller visiter le célèbre abbaye des Bénédictins allemands de Mont Cassin. Les équipages impériaux sont partis dès hier soir ; l'économie de l'abbaye, qui est un Français, est venu, ces jours derniers, à Rome, pour prendre d'accord avec le gouverneur italien, toutes les dispositions concernant cette visite. Le roi accompagnera son hôte impérial.

LA CATASTROPHE DE FRANK

Paris, 4 mai. — On lit dans le Temps que des télégrammes officiels rétablissent l'exacte vérité sur la catastrophe de Frank qui a été singulièrement exagérée par les reportages américains.

Le glissement de la montagne de la Tortosa, dit ce journal, n'a recouvert que quelques maisons et leurs habitants dans la ville de Frank et a obstrué l'entrée principale de la mine ; deux mineurs ont péri asphyxiés.

La mine, dans laquelle sont, paraît-il, intéressés un certain nombre de capitalistes du Nord de la France, n'a pas souffert, et ses opérations peuvent se continuer sans interruption jusqu'à ce que la voie du chemin de fer ait été débarrassée.

L'AFFAIRE HUMBERT

Paris, 4 mai. — Dans l'interrogatoire que M. Leydet a fait subir à Romain Daurignac, le juge a obtenu connaissance à l'inculpé, du rapport de M. Legrand, expert, chargé d'examiner deux procurations signées Crawford, et trouvées récemment à Madrid.

M. Legrand attribue l'une des signatures à Emile Daurignac, l'autre à Romain. Bien entendu, le frère de Thérèse Humbert a protesté contre les affirmations de l'expert.

On a également lu à Romain Daurignac la déposition du notaire de Madrid qui avait établi la procuration.

LA QUESTION DE MACÉDOINE

Djonia, 4 mai. — Une bande de cinquante insurgés macédoïens a livré une bataille près du village Lisevic. Le combat dura toute la journée.

Mais, la bande, attaquant les soldats turcs et les bachi bouzouks avec des bombes chargées à la dynamite, les mit en déroute, puis disparut dans les montagnes. Les insurgés eurent trois tués et un blessé. Les pertes des Turcs se montent à une cinquantaine de personnes, tant tués que blessés.

LES CONGRÉGATIONS

La basilique de Lourdes

Paris, 4 mai. — Une députation, composée de toute la représentation au Parlement des Hautes-Pyrénées, du bureau du Conseil général, des représentants du canton de la ville de Lourdes et du Syndicat d'initiative, a été reçue ce matin à dix heures, par M. Combes, Président du Conseil.

Le Président du Conseil a répondu, dit une note officielle, qu'il n'était pas en son pouvoir de préciser, dès maintenant, quelles pourraient être, en ce qui concerne Lourdes, les conséquences de sa circulaire. Il faut d'abord que l'autorité judiciaire ait statué sur la question, encore en suspens, de la propriété de la basilique et de ses annexes. Tant que les tribunaux n'auront pas tranché cette question préjudicielle, l'autorité administrative continue à laisser les choses en l'état, de manière à ne pas porter atteinte à des intérêts économiques trop prompts à s'alarmer.

Poursuivies correctionnelles

Nantes, 4 mai. — Sept Péronnières comparaites aujourd'hui en police correctionnelle sous l'inculpation d'infraction à la loi de 1901.

Dès onze heures, un fort détachement de cavalerie et de gendarmes occupe le long parcours qui doit servir aux religieuses.

Dès que les Péronnières parurent sur le seuil de la porte du couvent, une foule énorme leur fait ovation, aux cris de : « Vive les Péronnières ! Vive la liberté ! A bas Combes ! A bas les tyrans ! »

Les manifestants se pressent autour des religieuses à qui ils font un cortège imposant jusqu'au tribunal. Mais, comme lundi dernier, les Goupinis, la police, la gendarmerie et le troupe font évacuer la place Lafayette et les abords du palais.

L'audience est ouverte à une heure et demie, sous la présidence de M. Halet-Villeneuve, vice-président du tribunal civil.

M. Faillol, procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

M. Bernardini, commissaire de police, dit qu'un moment où il s'est présenté au monastère, les Péronnières occupaient toujours.

De nombreux témoins viennent rendre hommage à l'esprit de charité et de paix des religieuses qui n'ont jamais fait de politique et ne sont connues dans leur quartier que par leurs bienfaits. C'est pourquoi le Conseil municipal, consulté à propos de l'autorisation à leur donner, se prononça à la presque unanimité en leur faveur.

Le Péro Augustin, interrogé, déclare qu'il s'est soumis à toutes les formalités prescrites par la loi, mais on n'a pas répondu à sa demande d'autorisation. Il n'a donc pu contrevenir à la loi qui viole, d'ailleurs, un des droits primordiaux de chaque individu. « La justice des hommes peut me condam-

ner, mais elle ne peut pas me faire prisonnier. »

Le premier écart peut-être le préfet de police en personne. Après ces messieurs surgera de l'escalier un quatrième personnage qui pouvait bien n'être qu'un simple agent, car il tenait à la main une pièce de conviction, ramassée sans aucun doute au cours de la perquisition souterraine : le carton à cigarette qui la modeste apportait sur Bertou lorsque Tire-Las l'avait rencontrée.

Il le reconnut tout de suite, — autant qu'on peut reconnaître un carton à cigarette, — et il se garda bien de faire part de cette découverte inépuisable au grand-père d'Augustine.

On l'avait-elle trouvé, ce carton ? Augustine avait écrit que le domestique du comte était empressé de l'en débarrasser. Mais il n'était pas impossible que ce valet l'eût jeté dans le souterrain pour s'épargner la peine de le brûler.

Quoi qu'il en fut, cette trouvaille démontrait surabondamment que la pauvre enfant était entrée chez M. Bordino et qu'elle n'en était pas sortie pour rentrer chez sa patronne, car cette patronne l'aurait mal reçue, si elle était revenue sans cet accessoire qui sert de passeport aux molistes trépanés par les rues de Paris.

Cela ne prouvait pas qu'on l'eût tuée, mais cela prouvait que ceux qui l'avaient enlevée comptaient bien ne jamais lui rendre la liberté.

Danglas était trop prudent pour arrêter au passage M. Francastel, qui n'avait pas fait attention à lui, mais il se fit le lien ni le moment de l'aborder pour lui parler de la lettre d'Augustine, et d'ailleurs, si le rapin, se fut avisé de gêner la marche du cortège, les sergents de ville lui auraient mis la main au collet.

(A suivre). F. DE BOSCOBY.

DÉGAPITÉE

PAR FORTUNÉ DU BOISGOBEY

VII. — (SUITE)

Les voitures ne manquent pas devant le café du Helder. Les nègres que l'embaras du choix, et Danglas dit au cocher de les mener au bout du pont d'ena.

L'avant-veille déjà, ils avaient fait ensemble le même voyage de Passy, et ils y présentaient tous les deux. Danglas, qui même le lendemain d'un parler. — Nous avons mal manœuvré d'aujourd'hui, dit-il, et c'est un peu votre faute. Si vous n'aviez pas apostrophé le Bordino à propos d'une vieille histoire de parterre, il ne nous aurait pas mis à la porte, vous ne vous seriez pas fâché avec moi en sortant de chez lui et nous aurions fait dès ce jour-là ce que nous allons faire aujourd'hui. Mlle Augustine était déjà acquiescé dimanche, nous l'aurions cherchée... Il est vrai que nous ne savions pas alors ce que nous savons maintenant, et...

— Je vous dis que cet homme a été forban, interromp le grand-père. J'aurais dû le dénoncer immédiatement, et il ne perdrait rien pour avoir attendu.

— Le dénoncer à qui ? Si à un gendarme des mers de l'Archipel, du temps de la guerre de Crimée, ça ne regardait pas les juges de Paris... et puis, ça remonte à trente ans et même un peu plus. Il y a prescription. Mais n'importe ! Si vous êtes sûr de votre fait, ça pourra nous servir. J'ai dans l'idée que si vous le menaciez de prouver qu'il a été forban, nous l'amènerions à traiter... on lui vendrait votre silence contre

la liberté de votre fille... et je me chargerais volontiers de la prescription.

— Mais dit